



Assemblée Générale du 13 décembre 2022 – 18h00

Note de synthèse

Lors de la séance, les points suivants seront abordés :

1. Présentation des nouveaux produits et services.
2. Point sur le plan stratégique 2020-2022.
3. Présentation et approbation du budget 2023.
4. Nomination de madame Sophie Keymolen au poste d'administrateur représentant les provinces.

Compte tenu de la fin des mesures établies par le décret du 1^{er} octobre 2020, l'Assemblée générale se déroulera, en présentiel dans les locaux du Business Village Ecolys by Actibel – Avenue d'Ecolys, 2 à 5020 Suarlée (Namur).

Nous vous invitons à télécharger toutes les annexes ainsi que le modèle de délibération sur notre site internet à l'adresse <https://imio.be/documents/>.

1 Présentation des nouveaux produits et services.

Une présentation de l'évolution de notre stratégie Cloud ainsi que des nouveaux produits 2022-2023 iMio sera faite en séance. Cette présentation vous permettra de découvrir les nouveautés mises à votre disposition et comprendre nos grands axes de développement.

Vous avez des questions, des suggestions, des attentes ? Prenez cette occasion d'en discuter avec nous !

Vote :	Pas de vote demandé. L'assemblée générale en prend acte.
--------	--

2 Point sur le plan stratégique 2020-2022.

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un point de suivi du plan stratégique 2020-2022 est fait en séance.

Nos grands axes stratégiques sont :

Objectif stratégique 1 - Consolider la reconnaissance d'iMio comme partenaire des Pouvoirs locaux et acteur public Wallon de la mutualisation informatique.

- Poursuivre et amplifier les services attendus par les Pouvoirs locaux et améliorer la qualité des services rendus.
- Positionner iMio comme l'interlocuteur IT des Pouvoirs locaux vis-à-vis des Pouvoirs régionaux et fédéraux. Viser notre reconnaissance d'acteur technologique majeur "ensemblier" des Pouvoirs locaux permettant la mise en œuvre de partenariats publics/privés et publics/publics durables.
- Étendre les communautés de contributeurs et d'utilisateurs de logiciels libres et/ou de projets open data. Soutenir et développer les démarches de co-production et de mutualisation.



- Communiquer et bien faire comprendre le rôle et la mission d'iMio (Gouvernance aux mains des PL, in-house, ensemblier, prioriser l'intérêt général et défendre les intérêts des PL, l'indépendance par rapport au secteur privé ...)
- Aligner les projets "bottom-up" émanant des Pouvoirs locaux avec la politique "top-down" régionale, fédérale et européenne.
- Développer des liens avec les milieux technologiques et universitaires afin de partager et consolider notre modèle.

Objectif stratégique 2 - Fournir une offre technologique durable correspondant aux besoins des membres.

- Assurer une veille technologique efficace de manière à garantir la pérennité des investissements tout en favorisant l'innovation.
- Développer un gestion "agile" des projets.
- Mettre en place des plateformes collaboratives (task force Pouvoirs locaux, outils techniques, groupes de travail, ateliers, ...).
- Mettre en œuvre les moyens et les compétences afin d'assurer la continuité de service et la maîtrise technologique des outils proposés. Maîtriser le coût de sortie lors de la transition vers une nouvelle technologie.
- Systématiser l'usage des technologies innovantes (cloud, web, industrialisation, ...).
- Intégrer autant que possible les outils régionaux et fédéraux.
- Investir dans l'industrialisation afin d'accélérer la diffusion massive de nos solutions.
- Mettre en œuvre un cadre d'interopérabilité pour les Pouvoirs locaux.

Objectif stratégique 3 - Accompagner les Pouvoirs locaux dans la transformation digitale des services publics.

- Rédiger et fournir aux membres des documents favorisant les bonnes pratiques.
- Les aider à faire évoluer leur IT locale selon les bonnes pratiques.
- Mettre en collaboration avec l'UVCW une task force IT Pouvoirs locaux.
- Systématiser le recours à la mutualisation, cœur de notre réussite.

Objectif stratégique 4 - Améliorer le fonctionnement de l'organisation.

- Optimiser la gestion des ressources humaines. (évaluation, formation continue, ...)
- Améliorer le bien-être au travail. (mieux communiquer en interne, diminuer la pression sur les équipes, ...)
- Renforcer les équipes pour être plus en adéquation avec les besoins et attentes des membres.
- Optimiser notre fonctionnement.

Objectif stratégique 5 - Maitriser la croissance et les coûts pour tendre vers l'autonomie financière.

- Mettre en place les mécanismes nécessaires aux financements structurels des activités de R&D pour permettre un découplage entre les coûts de sous-traitance et la tarification des membres.
- Mieux équilibrer le ratio sous-traitance et ressources internes.
- Respecter le plan financier fixé pour 2020-2022.



- Atteindre l'autonomie financière en 2022 en ce qui concerne les subsides de fonctionnement.

Vote :	Pas de vote demandé. L'assemblée générale en prend acte.
--------	--

3 Présentation et approbation du budget 2023.

L'année 2022 avait marqué un tournant décisif pour iMio puisque nous avons atteint notre autonomie financière. Malheureusement la crise économique actuelle est venue troubler nos plans.

La construction du budget 2023 qui vous sera présenté n'a, comme vous vous en doutez, pas été simple. Les 9 indexations salariales successives, l'explosion des coûts énergétiques et l'augmentation générale des coûts de nos sous-traitants informatiques, nous a malheureusement contraint à répercuter ces augmentations dans notre tarification 2023. Les frais en personnel représentant 70% de nos coûts de fonctionnement, il nous était impossible d'agir autrement. Ce budget est basé sur l'analyse détaillée de 10 années de données auditées du compte de résultat ainsi que sur nos prévisions volontaristes de progression de nos recettes malgré le contexte économique actuel et l'impact de celui-ci sur nos membres et donc sur le recours à nos services.

Le budget 2023 sera présenté et commenté en séance.

Les objectifs de chiffre d'affaires par solution sont les suivants :

Produit	Budget 2022	Budget 2023	Variation
SmartWeb (Site, Intranet, Bibliothèque, Idéabox)	600 000,00 €	770 000,00 €	28,33%
Guichet Téléservices	350 000,00 €	400 000,00 €	14,29%
Accueil extrascolaire	200 000,00 €	300 000,00 €	50,00%
Gestion du service Urbanisme	400 000,00 €	475 000,00 €	18,75%
Gestion des instances délibérantes	1 150 000,00 €	1 475 000,00 €	28,26%
Plan Stratégique Transversale	100 000,00 €	125 000,00 €	25,00%
Gestion documentaire	750 000,00 €	850 000,00 €	13,33%
Stockage	75 000,00 €	100 000,00 €	33,33%
Gestion des services techniques	755 000 €	800 000 €	5,96%
Gestion prévisionnelle des emplois et compétences	50 000 €	65 000 €	30,00%
Accompagnement - conseil	450 000 €	350 000 €	-22,22%
TOTAL	4 880 000,00 €	5 710 000,00 €	17,01%

La synthèse du budget 2023 est la suivante :

	2023
Chiffre d'affaire	5 710 000,00 €
Productions immobilisées	100 000,00 €
Ensemble des charges en personnel	(4 346 862,00) €
Sous-traitance & hébergement	(880 000,00) €
Marge S/ activité	583 138,00 €
Frais lié au bâtiment	(100 000,00) €
Frais généraux	(110 000,00) €
Frais généraux "légaux" (compta, rév, etc)	(100 000,00) €
Prestations pour immobilisations	(50 000,00) €
Prestations centrale de marché Cyber	
Marketing & Communication	(45 000,00) €
Jetons de présence	(25 000,00) €
Divers - Taxes	(5 000,00) €
Consommation subsides	- €
Subsides accordés	110 000,00 €
EBITDA - Analytique	258 138,00 €
Amortissements et réduction de valeur	(250 000,00) €
EBIT - Analytique	8 138,00 €
Charges de dettes	(1 000,00) €
Impôts sur le résultat	(5 000,00) €
Résultat final	2 138,00 €

Il sera demandé de voter sur le budget 2023.

Vote :	Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Les représentants des autres membres associés seront invités à voter.
Annexes fournies	<ul style="list-style-type: none"> Budget 2023 et grille tarifaire 2023

4 Nomination de madame Sophie Keymolen au poste d'administrateur représentant les provinces.

Il est demandé de voter sur la candidature au poste d'administrateur représentant les provinces de madame Sophie Keymolen.

Vote :	Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Les représentants des autres membres associés seront invités à voter.
--------	---



5 Liste des annexes

Voici la liste des annexes relatives à l'assemblée générale :

1. Pré-PV de l'assemblée ;
2. Budget 2023 ;
3. Tarification 2023.